

raison du retard. Je puis assurer le chef de l'opposition, comme je l'ai souvent dit à la Chambre aussi bien qu'à l'extérieur, que nous apporterons notre entière collaboration au projet. Sauf erreur, il appartient en premier lieu aux deux chemins de fer de décider de quelle façon et à quel prix ils veulent procéder.

**L'hon. M. Stanfield:** D'après la réponse du ministre, il est évident que les représentants de la ville de Toronto et le ministre ne sont pas d'accord. Le premier ministre consentirait-il à prendre l'initiative de la rencontre? Sinon, serait-il au moins disposé à réunir quelques-uns de ses simples députés qui représentent la ville de Toronto et qui se plaignent de ne pas voir le gouvernement, encore moins lui parler?

**Le très hon. M. Trudeau:** Nous ne pouvons pas téléphoner à tous les maires du Canada pour leur demander s'ils veulent nous voir. Je répète que nous sommes toujours à la disposition de ceux qui veulent rencontrer nos fonctionnaires. L'honorable chef de l'opposition ne propose sûrement pas que je téléphone à chaque maire pour lui poser la question.

**M. David Lewis (York-Sud):** Dans le sens de la réponse du premier ministre, puis-je lui demander si au lieu de téléphoner à chaque maire, il annoncera une rencontre des dirigeants des principales municipalités ou de toutes les municipalités au Canada afin de discuter des travaux à entreprendre? Pas besoin de téléphoner. Il peut convoquer une telle rencontre en l'annonçant.

**Le très hon. M. Trudeau:** La proposition n'est pas très constructive, monsieur l'Orateur. Pas plus tard que la semaine dernière, nous avons rencontré les provinces pour discuter avec elles de la situation économique et du chômage. Le député sait sans doute que les municipalités relèvent des provinces. Pour cette raison, il ne conviendrait pas que nous les convoquions ici.

LE CHÔMAGE—PROPOSITION DE RÉTABLISSEMENT DES TRAVAUX D'HIVER—DES SUBVENTIONS AU LIEU DE PRÊTS ET LE PARTAGE DES FRAIS

**M. S. Perry Ryan (Spadina):** J'ai une question supplémentaire pour le premier ministre. Étant donné qu'il n'est pas trop tard, le gouvernement rétablirait-il le programme de travaux d'hiver à titre de mesure d'urgence, comme le demandait hier le maire de Toronto?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Comme on l'a maintes fois répété, monsieur l'Orateur, nous avons remplacé le programme des travaux d'hiver par des programmes quatre fois plus généreux.

**M. Ryan:** Étant donné que, selon le maire de Toronto, les prêts proposés par le gouvernement ne suffiront pas pour répondre aux besoins de cette ville, le gouvernement mettrait-il des subventions ou un programme à frais partagés à la disposition des agglomérations qui se trouvent dans la même situation que Toronto à cause du chômage élevé qui y sévit?

[L'hon. M. Jamieson.]

**Le très hon. M. Trudeau:** Je suis étonné qu'un député de la région de Toronto propose de substituer des subventions aux prêts. Le cas échéant, les subventions seraient acquittées par voie d'impôts. Elles ne seraient pas remboursables. Et les impôts nécessaires à cette fin seraient en grande partie prélevés dans le voisinage de Toronto.

**M. Ryan:** Le premier ministre serait-il d'accord...

**M. l'Orateur:** A l'ordre.

LE CHÔMAGE—ON SUGGÈRE DE TRANSFORMER LES PRÊTS EN SUBVENTIONS—POUR PARLERS ENTRE OTTAWA ET QUÉBEC

[Français]

**M. Georges Valade (Sainte-Marie):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire au très honorable premier ministre.

Étant donné son refus de changer les prêts en subventions, le très honorable premier ministre peut-il nous dire si, lors de la conférence constitutionnelle, le premier ministre du Québec a discuté de cette question avec un de ses collègues du cabinet ou avec lui-même, et s'il a donné une réponse à M. Bourassa?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur le président, je le répète encore une fois, il n'est pas d'usage de révéler le contenu des conférences qui ont eu lieu *in camera*. Si le député veut connaître la position prise par le gouvernement du Québec et qui n'a pas été rendue publique, il devra s'adresser à ce gouvernement, ou faire poser la question par un député de l'Assemblée Nationale.

**M. Valade:** Je désire poser une autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

Le très honorable premier ministre s'est contenté de répondre d'une façon évasive à ma question. Je lui demande s'il a discuté avec le premier ministre du Québec de la possibilité de changer en subventions les prêts consentis aux provinces pour des travaux d'hiver?

**Le très hon. M. Trudeau:** Ce n'est pas répondre d'une façon évasive, monsieur le président, que de ne pas révéler la position confidentielle des autres parties. Si l'honorable député me demande quelle est la position du Québec, la réponse est la même. S'il me demande si j'ai discuté de ce problème, ma réponse est non.

LE CHÔMAGE—DEMANDE DE DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE RELATIVE À LA CAISSE DE PRÊTS

[Traduction]

**M. John Burton (Regina-Est):** J'ai une question complémentaire à poser au premier ministre. Songe-t-il à déposer la correspondance échangée entre le gouvernement fédéral et les provinces au sujet de la caisse de prêts?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Je n'ai pas reçu de correspondance de ce genre. Je vais me renseigner auprès des ministres pour savoir s'ils en ont reçu à ce sujet et si elle était confidentielle. Si on a échangé de la correspondance avec les provinces et si